

Joyeuses Fêtes
à toutes et à tous

MUNDE J U R I D I Q U E

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 24, numéro 8

1984-2019, 35^e année

Le Service des affaires juridiques de CGI nommé « Contentieux de l'Année 2018 »



De gauche à droite : Jean-François Poirier (debout), Grégory Larroque, Vice-président, Affaires économiques (assis), Nektaria Volis (debout), Tara Mandjee (assise), Nathalie Dufour (debout), Benoit Dubé, Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire de l'entreprise (debout), Max Rogan, Vice-président Affaires juridiques et secrétaire délégué de l'entreprise (assis), Anne-Marie Robert (debout), Jennifer Glionna (debout), Marlene Lussier (assise), Mathieu Letendre (debout), Christine Garon (debout), Joe Scarfo (assis), Lisa Gallay (debout), Anastasia Flouris (debout), Daniel Paul, Vice-président, Chef de la protection des données (assis), Donna Blunt (debout), Carla L'Écuyer (debout) et Vanessa Therrien (assise).

The CGI logo is displayed in a bold, red, sans-serif font. It is positioned in the upper right corner of the page, partially overlapping a decorative graphic element consisting of a curved, multi-colored bar (orange, red, black) and a large black curved shape that frames the right side of the image.

La force de l'engagement^{MD}

CGI félicite son équipe
des Affaires juridiques pour
avoir remporté le prix du
« Contentieux de l'année 2018 »



Le Service des affaires juridiques de CGI nommé « Contentieux de l'Année 2018 »



De gauche à droite : Jean-François Poirier (debout), Grégory Larroque, Vice-président, Affaires économiques (assis), Nektaria Volis (debout), Tara Mandjee (assise), Nathalie Dufour (debout), Benoit Dubé, Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire de l'entreprise (debout), Max Rogan, Vice-président Affaires juridiques et secrétaire délégué de l'entreprise (assis), Anne-Marie Robert (debout), Jennifer Glionna (debout), Marlene Lussier (assise), Mathieu Letendre (debout), Christine Garon (debout), Joe Scarfo (assis), Lisa Gallay (debout), Anastasia Flouris (debout), Daniel Paul, Vice-président, Chef de la protection des données (assis), Donna Blunt (debout), Carla L'Écuyer (debout) et Vanessa Therrien (assise).
Photographe Paul Ducharme

Par André Gagnon (en collaboration)

CGI est la cinquième plus importante entreprise indépendante de services en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires au monde et sa mission est de contribuer au succès de ses clients grâce à des services-conseils de la plus grande qualité, compétence et objectivité. Elle possède quelque 400 bureaux situés dans 40 pays à travers le monde.

Afin d'assurer sa réussite, CGI s'est dotée d'une Constitution qui représente son engagement collectif et sa feuille de route à suivre pour satisfaire les attentes de ses trois parties prenantes : ses clients, ses membres et ses actionnaires. L'équipe des Affaires juridiques qui fait partie du département des Services Corporatifs applique au jour le jour la Constitution ainsi que le rêve, la vision, la mission et les valeurs de CGI qui y sont définis. Les valeurs de CGI sont les suivantes : (i) partenariat et qualité, (ii) objectivité et intégrité, (iii) intrapreneurship et partage, (iv) respect,

Conseillers internes de l'équipe juridique de CGI – Montréal

Benoit Dubé, Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire de l'entreprise

Équipe juridique commerciale

- Joe Scarfo
- Nektaria Volis
- Jean-François Poirier
- Anastasia Flouris
- Mathieu Letendre

Équipe juridique corporative

- Max Rogan, Vice-président Affaires juridiques et secrétaire délégué de l'entreprise
- Christine Garon
- Tara Mandjee
- Carla L'écuyer

Affaires économiques

- Grégory Larroque, Vice-président, Affaires économiques

Protection des données personnelles de l'entreprise

- Daniel Paul, Vice-président, Chef de la protection des données

(v) solidité financière et (vi) responsabilité sociale, dont quelques-unes sont décrites plus en détails ci-dessous.

L'équipe des Affaires juridiques est sous la direction de Benoit Dubé, Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire de l'entreprise. Ce dernier siège notamment au sein du comité exécutif composé des leaders des unités d'affaires stratégiques et des fonctions corporatives de CGI. Compant quelque 240 membres qui travaillent en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et dans la région de l'Asie Pacifique, l'équipe est notamment chargé du risque contractuel, de la conformité réglementaire, de la gouvernance, de la gestion des litiges, des affaires économiques, de même que du programme de protection des données personnelles de la Compagnie.

CGI prône un modèle unique de proximité avec le client qui permet de fournir des ressources à proximité des clients qui maîtrisent les nuances locales et offrent un service rapide, humain, adapté et de grande qualité. Similairement, l'équipe des Affaires juridiques est structuré de telle sorte

que les principales unités d'affaires stratégiques de CGI ont un(e) avocat(e)-conseil général(e) qui est responsable de superviser les équipes locales responsables des aspects juridiques des négociations contractuelles.

PARTENARIAT ET QUALITÉ : Chez CGI, le partenariat et la qualité constituent une philosophie et une façon d'être.

L'équipe des Affaires juridiques travaille en étroite collaboration avec les membres des autres équipes de la Compagnie. Afin d'offrir des services de qualité à leurs clients, les membres de l'équipe juridique de CGI adhèrent au « cadre de gestion du partenariat client », lequel propose un ensemble de processus et de contrôles de la qualité des services, ainsi qu'un « cadre de gestion des contrats » qui assure un processus efficace de négociation contractuelle. En effet, les membres de l'équipe des Affaires juridiques sont impliqués tôt dans la relation client afin d'accompagner les dirigeants des équipes d'exploitation dans la négociation de contrats qui reflètent adéquatement l'entente des parties et qui sont en ligne avec les normes du marché.

Agissant à la fois comme conseillers et comme partenaires d'affaires, les membres de l'équipe juridique sont soucieux de comprendre les enjeux spécifiques à chaque projet et d'expliquer en détails à leurs collègues les modalités contractuelles applicables afin d'éviter des conflits d'interprétation et d'ainsi préserver la relation client. L'application du cadre de gestion des contrats mis sur pied par l'équipe contribue notamment à permettre à CGI de compléter non moins de 95% de ses projets dans les délais et le budget prévus.

La même rigueur est appliquée par l'équipe juridique dans la gestion des réclamations contre la Compagnie et des litiges. Chacun des responsables juridiques gère les litiges survenus dans son unité d'affaires, élabore la position de CGI à son égard et détermine avec les équipes des opérations et des finances les provisions comptables qui doivent être prises. Pour ce faire, l'équipe suit un processus conforme aux exigences de la loi américaine Sarbanes-Oxley et fait état de sa gestion directement au comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration de la Compagnie.

CGI a également plusieurs processus en place pour évaluer la satisfaction de ses clients, notamment par le biais d'entretiens individuels durant lesquels les clients partagent leurs commentaires et attribuent une cote de satisfaction aux services reçus. La cote de satisfaction des clients

de CGI est présentement de 9,1/10. Similairement, il existe des mécanismes au sein de la Compagnie qui permettent à l'équipe des Affaires juridiques de recevoir de la rétroaction de la part de ses clients internes quant à la qualité des services rendus, afin de continuellement s'adapter à l'évolution des pratiques liées à ce secteur en croissance rapide et constante. Par ailleurs, CGI étant une compagnie dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, les membres de l'équipe juridique corporative doivent rester à l'affût des nouvelles tendances en matière de gouvernance et de conformité.

Le leader de l'équipe juridique de CGI s'est ainsi vu remettre en 2012 le Prix du « Chef des affaires juridiques de l'année du Québec » remis au chef des affaires juridiques « qui incarne le mieux l'image de la profession ». L'attribution de ce prix « repose sur l'excellence, l'aptitude à maîtriser la complexité liée tant à la question de droit qu'à la juridiction ainsi qu'une habileté indéniable à surmonter un défi, quel qu'il soit ». Ce prix a été remis à l'équipe juridique de CGI suite au travail effectué dans le cadre de l'acquisition pour 2,8 milliards \$CA par CGI de Logica plc, une entreprise basée au UK. Suite à la transaction, le nombre d'employés de la Compagnie est passé de 31 000 à 72 000 et son chiffre d'affaires a plus que doublé.

La plus-value de l'équipe des Affaires juridiques a été réaffirmée par la remise à CGI du prix « Value Creation » lors du gala annuel des prix Canadian Dealmakers le 8 mars 2018, lequel reconnaît les entreprises dont les transactions sur le marché des fusions et acquisitions a eu une incidence significative sur leur secteur d'activité par la promotion de l'innovation et de la croissance, l'adoption des meilleures pratiques en matière de fusions et acquisitions, l'amélioration du service à la clientèle ou de la prestation de services et la création de valeur allant au-delà du rendement du capital investi.

OBJECTIVITÉ ET INTÉGRITÉ : CGI agit toujours de façon honnête et éthique et fait preuve d'indépendance dans le choix des produits, services, solutions et partenaires.

Le rêve de CGI est de « créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers ». CGI valorise l'importance de travailler avec intégrité et son succès est en grande partie dû à sa culture visant à assurer que ses prises de décisions soient éclairées et en harmonie avec ses valeurs qui prônent une vision de croissance à long-terme.

 **NORTON ROSE FULBRIGHT**

**Lorsque des réalisations exceptionnelles
sont mises à l'honneur,
nous sommes là.**

Norton Rose Fulbright félicite le service juridique de CGI, nommé Service d'affaires juridiques de l'Année 2018 par *Le Monde Juridique*.

Le droit à l'échelle mondiale
nortonrosefulbright.com

Institutions financières | Énergie | Infrastructures, mines et matières premières
Transport | Technologie et innovation | Sciences de la vie et soins de santé

En fait, l'équipe des affaires juridiques de CGI compte quelque 230 membres répartis ainsi :

Amérique du Nord : 110, dont une quinzaine au Québec

Europe : 110

Asie Pacifique et Amérique du Sud : 10

L'équipe des Affaires juridiques est responsable du code d'éthique et de conduite professionnelle, lequel fournit aux membres de CGI les lignes directrices et la vision globale dont ils ont besoin pour observer les normes de professionnalisme auxquelles CGI doit sa réputation enviable, tant auprès de ses clients qu'au sein du secteur des services en TI. L'équipe juridique joue donc un rôle de gardien du respect du code d'éthique et des principes sous-jacents et met en place des processus pour que les membres soient en tout temps familiers avec les termes applicables et les meilleures pratiques à suivre, que ce soit par le biais d'une révision annuelle obligatoire pour chaque membre, de formations en ligne ou par la gestion d'incidents potentiels par un membre de l'équipe particulièrement dédié à ces fins. Dans le contexte des fusions et acquisitions, l'équipe juridique corporative joue également un rôle clé pour s'assurer de la confidentialité des informations et de la conformité avec les règles de délit d'initié et autres considérations de nature éthique.

Par ailleurs, CGI fait preuve d'indépendance et d'objectivité dans ses choix de partenaires d'affaires ainsi que ses conseillers externes. Des processus sont en place pour assurer la sélection de partenaires qui sont eux-mêmes intègres et qui adhèrent à des standards de professionnalisme équivalents ou supérieurs à ceux du marché. Entre autre, les partenaires doivent se conformer au « code d'éthique des tiers » de CGI et compléter une évaluation rigoureuse.

CGI s'adjoit les services de conseillers externes dans certaines juridictions ou pour certaines transactions lorsque requis. Afin d'assurer une gestion efficace des conseillers externes, chaque membre de l'équipe juridique corporative se voit assigner certaines entités CGI dont il/elle est responsable et pour lesquelles il/elle coordonne les mandats corporatifs directement avec les conseillers externes respectifs, supervise le travail complété et révisé les factures pour s'assurer que le tout est conforme aux attentes préalablement discutées. Cela permet de partager la charge de travail équitablement entre les membres, de développer une relation interpersonnelle entre le membre et les conseillers externes, de faire preuve d'efficacité car le membre est déjà familier avec le contexte et les spécificités applicables dans la juridiction en question, et de bénéficier d'une valeur ajoutée compte tenu des connaissances historiques que le membre détient vis-à-vis de ces entités.

Pour des transactions ad hoc, les membres de l'équipe juridique corporative demandent aux conseillers externes de fournir un estimé des coûts des services juridiques avant de procéder afin de rester en contrôle des coûts et de les suivre tout au long de la transaction. Finalement, l'équipe des Affaires juridiques révisé régulièrement sa liste de fournisseurs de services et organise des rencontres avec d'autres conseillers juridiques afin de s'assurer de bénéficier en tout temps de taux compétitifs et de services accessoires et formations de pointe.

INTRAPRENEURSHIP ET PARTAGE : CGI favorise une culture de travail d'équipe et de partage de savoir-faire et de connaissances dans toutes ses activités à l'échelle mondiale.

À ce jour, CGI regroupe plus de 74 000 employés dans 40 pays desservant près de 5000 clients. Avec une telle envergure, le succès de CGI réside dans sa capacité à travailler



▲ Félicitations CGI!

Fasken est heureux de souligner l'obtention du prix **Services d'affaires de l'année 2018** par l'équipe juridique de CGI.

> fasken.com

FASKEN

en équipe, à utiliser chacun de ses membres au meilleur de son potentiel et à assurer une communication efficace et transparente à l'interne ainsi qu'un partage des connaissances d'un département à un autre. Ces valeurs sont partagées par l'équipe des Affaires juridiques, tel que reflété dans plusieurs de leurs pratiques courantes.

Sur une base hebdomadaire, des rencontres sont organisées afin que chacun des membres de l'équipe juridique soit tenu au courant des derniers développements au sein de la Compagnie et que les membres ayant assistés à des formations puissent partager avec le reste de l'équipe les récentes pratiques du marché qui pourraient s'avérer utiles. Ces rencontres donnent également une occasion aux membres de l'équipe de discuter de dossiers plus complexes et de bénéficier de l'expertise de leurs collègues sur des aspects techniques. Sur une base trimestrielle, une conférence téléphonique est aussi tenue avec l'ensemble des membres des Affaires juridiques à l'échelle mondiale à des fins similaires. Dans la mesure où l'équipe des Affaires juridiques dessert les autres départements de CGI, ces équipes travaillent régulièrement main dans la main et collaborent continuellement afin d'arriver ensemble aux résultats escomptés. Ainsi, l'équipe juridique corporative organise plusieurs rencontres avec les membres de l'équipe fiscale ainsi que les membres de l'équipe des fusions et acquisitions tout au long de l'année, afin de réviser les priorités stratégiques et les étapes nécessaires pour les réaliser.

L'équipe des Affaires juridiques étant déterminé à apporter une plus-value à ses clients et à mettre à profit son expertise, les membres ont fait preuve de leadership en offrant


de la formation aux autres départements. À titre d'exemple, l'équipe juridique corporative a offert à l'équipe des ressources humaines une formation portant sur les conventions d'achat et les considérations pertinentes d'un point de vue des ressources humaines dans le cadre d'une acquisition, facilitant ainsi la procédure de révision diligente et de révision du contrat d'achat dans des acquisitions futures. Similairement, une formation a récemment été développée par un membre de l'équipe juridique commerciale sur les clauses de limitation de responsabilité, afin de sensibiliser les dirigeants des équipes d'exploitation à l'importance de négocier des limitations aux étapes préliminaires de discussion.

Finalement, avec l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la protection des données (GDPR), le Vice-président, Chef de la protection des données, offre sur une base régulière des formations à l'interne comme à l'externe quant aux règles applicables et mesures à entreprendre pour se conformer à ce règlement qui a un impact significatif sur CGI et ses clients.

RESPONSABILITÉ SOCIALE : Le modèle d'affaires de proximité de CGI a été conçu afin de développer des liens étroits avec ses clients et avec ses communautés.

Les membres de CGI prennent à cœur leur responsabilité de contribuer au mieux-être économique, social et environnemental des communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent. Un programme mondial de responsabilité sociale appelé « Branchés sur vos rêves » a même été mis en

Suite à la page 9



Félicitations à l'équipe des Affaires juridiques de CGI qui a été reconnue comme le service des Affaires juridiques de 2018 par le magazine Le Monde juridique, un honneur bien mérité.

CERTITUDE

INGÉNIOSITÉ

AVANTAGE

Computershare

Volume 24, numéro 8

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2018 - LE MONDE JURIDIQUE.

La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

**Service des affaires juridiques de CGI nommé
 « Contentieux de l'Année 2018 »**

Par André Gagnon 2

Conseillers externes de CGI – Transactions récentes 10

Le Barreau du Québec présente les avocats émérites de l'année 11

Trois négociateurs ont joué un rôle clé au cours
 des dernières années 12

**Dr Ejan Mackay reçoit un doctorat honoris causa de
 l'Université Aix-Marseille**

Par Hélène de Billy 14

L'Université de Lyon remet un doctorat honoris causa
 à l'Honorable Pierre Marc Johnson, LL. L. 1970 15

Remise des Prix Mérite 2018 de la
 Commission des services juridiques 16

Les 8 « Avocats JBM de l'année 2018 » sont dévoilés! 19

Norton Rose Fulbright – Le bureau de Montréal défend
 avec succès Hydro-Québec devant la Cour suprême du Canada 21

La saga Churchill Falls c. Hydro-Québec aura duré cinq ans devant
 toutes les juridictions confondues et coûté 40 \$ millions
 en honoraires.

Par André Gagnon 22

Nicola Di Iorio fait une apparition en Chambre 23

Le premier ministre annonce la nomination de
 la nouvelle juge en chef adjointe de la Cour fédérale 24

La gouverneure générale investira 41 récipiendaires de
 l'Ordre du Canada 26

Me Louis Morisset 27

L'Autorité continuera d'assumer pleinement son rôle
 de régulateur intégré 28

Un avocat de la Ligue des Noirs du Québec cherche à obtenir
 l'approbation pour une action collective contre la Ville de Montréal
 pour des pratiques présumées de profilage racial par la police 29

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
 à la fine pointe de la technologie
 à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Suite de la page 7

place pour que les membres de CGI soumettent des idées qui contribueront au bien-être de leurs communautés et parmi des centaines d'idées reçues CGI sélectionne 24 projets qui vont de l'avant, représentant près de 5000 heures de bénévolat par année.

Les membres de l'équipe des Affaires juridiques sont également actifs dans leurs communautés. À titre d'exemple, le Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire de l'entreprise agissait récemment à titre de Co-Président de « Fourchettes et Tendres » pour la Fondation Marie-Ève Saulnier, un organisme qui vise à permettre aux familles ayant un enfant atteint de cancer et vivant une situation financière précaire de se concentrer sur le mieux-être de l'enfant et d'appivoiser la vie après la maladie. Depuis deux ans, ce dernier s'est aussi joint au comité d'honneur du « Bal Père-fille » Fillactive qui a pour mission de faire découvrir aux jeunes Canadiennes les avantages et le plaisir qui découlent de la pratique de l'activité physique.

D'autres membres de l'équipe participent à la course pour la vie CIBC et à des collectes de fonds pour divers organismes dont la Marche des Partenaires Mondiaux et le Défi Candérel qui amasse des fonds pour les centres de recherche montréalais contre le cancer. Des membres de l'équipe juridique s'impliquent dans des initiatives de diversité, notamment au sein du groupe Les EssenTielles dont l'objectif est de favoriser le leadership et le réseautage au féminin et d'offrir aux femmes de CGI à l'échelle mondiale des outils concrets pour les aider dans le cadre de leur travail comme dans leur vie personnelle. De plus, à l'occasion du temps des fêtes, l'équipe juridique a participé à l'opération père Noël, l'initiative d'un organisme caritatif qui permet d'offrir des cadeaux de Noël à des enfants issus de milieux défavorisés.

Finalement, CGI figure parmi les sociétés composant l'indice FTSE4Good, qui mesure la performance des entreprises respectant des normes internationalement reconnues en matière responsabilité sociale et qui facilite l'investissement dans ces entreprises.



20^e ÉDITION
L'ESCAPADE
Gourmande

UN RALLYE GASTRONOMIQUE
EN LIMOUSINE
MARDI LE 14 MAI 2019

514 388.2002
info@fgd.qc.ca
fgd.qc.ca



Transactions récentes

Affecto plc

CGI a fait l'acquisition d'Affecto plc, une entreprise finlandaise qui est aussi présente dans plusieurs pays d'Europe du Nord et qui se spécialise en analyse de données et en gestion de l'information de l'entreprise. Elle emploie environ 1000 personnes, qui ont rejoint les effectifs de CGI.

CGI était représenté par le cabinet Hammarström Puhakka Partners Oy (HPP) dans le cadre de cette offre publique d'achat de 146 millions de dollars canadiens.

Paragon Solutions, Inc.

En décembre 2017, CGI a fait l'acquisition en espèces de Paragon Solutions, Inc., une firme stratégique de services-conseils, spécialisée en santé et en sciences de la vie et dotée d'une expertise informatique en transformation numérique et en intégration de systèmes. Paragon a renforcé la position de CGI dans des marchés métropolitains clés à potentiel de croissance, notamment ceux de la grande région de New York, de Philadelphie et du New Jersey.

Le cabinet McDermott Will & Emery a agi en tant que conseiller externe pour CGI lors de cette acquisition ainsi que trois autres acquisitions d'entreprises américaines complétées par CGI au courant de l'année 2017.

Facilité Informatique Canada Inc.

Le 16 mai, 2018 CGI a acquis Facilité Informatique, une firme de services-conseils en technologie de l'information ayant une solide présence locale à Montréal et à Québec. Grâce à ses pratiques établies en services numériques, Facilité Informatique permet à CGI d'accroître encore davantage son vaste éventail de capacités afin d'offrir à ses clients les solutions les mieux adaptées à leurs besoins et d'ajouter près de 350 nouveaux professionnels à ses équipes.

Le cabinet McCarthy Tétrault LLP a représenté CGI dans le cadre de cette acquisition.

ckc AG

En octobre 2018, CGI a fusionné avec ckc AG, un fournisseur allemand spécialisé en développement agile de logiciels et en services de gestion, qui exerce ses activités principalement dans le secteur automobile. Grâce à cette fusion, CGI a consolidé son modèle de proximité client en ajoutant deux nouveaux emplacements, à Brunswick et à Halle, ainsi que plus de 300 spécialistes hautement qualifiés à son réseau actuel en Allemagne.

CGI était représenté par le cabinet CMS Hasche dans le cadre de cette fusion.

AVIS DE DÉCÈS – Beaudry, René 1926 – 2018



À Saint-Lambert, le 19 novembre 2018, à l'aube de ses 92 ans, est décédé M. René Beaudry, époux de Mme Suzanne Bériault.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Michèle (Jean Fleury), Jean-François (Christine Duceppe), Marie-Christine (Philippe Geneuil) et Antoine (Pascale Lefebvre), ses petits-enfants : Sébastien, Emmanuelle, Julien, Jean-Félix, Laurier, Renaud, Christophe, Alexandre et Simon, ses arrière-petits-enfants, ses sœurs et frère survivants : Louise, Thérèse et Guy ainsi qu'autres parents et amis.

René Beaudry, juge retraité de la Cour du Québec au Tribunal du travail, a présidé plusieurs commissions d'enquêtes publiques. Tout au long de sa carrière, il a contribué à l'essor du droit du travail au Québec.

Le Barreau du Québec présente les avocats émérites de l'année

Le Barreau du Québec a le plaisir d'annoncer les noms des avocates et des avocats recevant cette année la distinction Avocat émérite. La cérémonie officielle d'attribution de la distinction *Advocatus Emeritus* aura lieu le 20 novembre prochain, à Montréal.

La distinction Avocat émérite (Ad. E.)

Depuis onze ans, le Barreau du Québec décerne à chaque année la distinction Avocat émérite à des membres méritants de l'Ordre. Cet honneur est remis en reconnaissance de leurs actions professionnelles et pour souligner leurs parcours d'exception. Chacune et chacun à leur manière, les récipiendaires ont contribué à renforcer l'image et le rayonnement de la profession. Abréviation du latin *Advocatus Emeritus*, la marque honorifique se lit Ad. E. et s'ajoute après le nom du récipiendaire.

Les avocats récipiendaires de la distinction Avocat émérite en 2018 sont :

- Me Louis-François Asselin, Ad. E., Laurentides-Lanaudière
- Me Raymond Bachand, Ad. E., Montréal
- Me Daniel Boyer, Ad. E., Montréal
- Me Sébastien C. Caron, Ad. E., Montréal
- Me Louis R. Charron, Ad. E., Montréal
- Me Luc Deshaies, Ad. E., Montréal
- Me Isabelle Doray, Ad. E., Montréal
- Me Eric Dunberry, Ad. E., Montréal
- Me Magali Fournier, Ad. E., Montréal
- Me Robert F. Hall, Ad. E., Arthabaska
- Me Christine Jutras, Ad. E., Arthabaska
- Me Stéphane Lacoste, Ad. E., Laval
- Me Christian Leblanc, Ad. E., Abitibi-Témiscamingue
- Me Nancy Leblanc, Ad. E., Côte-Nord
- Me Pierre Lévesque, Ad. E., Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Me Didier Lluellas, Ad. E., Montréal
- Me Claude Marseille, Ad. E., Montréal
- Me Pascale Pageau, Ad. E., Montréal
- Me Diane Petit, Ad. E., Montréal

- Me François Rolland, Ad. E., Montréal
- Me Stéphane Rousseau, Ad. E., Montréal
- Me Danièle Roy, Ad. E., Montréal
- Me Jean-Claude Royer, Ad. E., avocat à la retraite Québec
- Me Frédérique Sabourin, Ad. E., Québec
- Me Martin F. Sheehan, Ad. E., Montréal
- Me Nathalie Vézina, Ad. E., Saint-François

Les récipiendaires de la distinction Avocat émérite sont sélectionnés par un comité de huit personnes. Celui-ci étudie les candidatures proposées et émet ses recommandations au conseil d'administration du Barreau du Québec.

On peut prendre connaissance de la liste des membres de l'Ordre ayant reçu la distinction depuis sa création en 2007.

AVIS DE DÉCÈS – Martel, Maurice 1921 - 2018



À Montréal, le 10 novembre 2018, est décédé doucement Me Maurice Martel CR, à l'âge de 97 ans. Il est parti rejoindre son épouse bien-aimée Suzanne Chouinard.

Il laisse dans le deuil ses six fils Paul (Rebekah Crown), Bernard (Marie-Claude Beaudoin), Luc (Suzanne Lavigne), Éric, Anadi (Deva Prem) et Yves (Hélène Bossanyi), ses petits-enfants Geneviève, Mayalène, Thierry, Camille, Solange et Siobhan et ses 5 arrière-petits-enfants.

Natif de Trois-Rivières, Maurice Martel était une figure connue du droit corporatif. Ayant débuté sa carrière très jeune à titre de secrétaire du premier ministre Maurice Duplessis, son destin l'amène à Montréal où il sera un des pionniers francophones en droit des compagnies, publiant en 1956 le livre phare « Le formulaire des compagnies ». Il a été un précurseur en planification de succession et a collaboré à bâtir une première génération d'entrepreneurs québécois. Son legs professionnel se poursuit à travers une deuxième et une troisième génération de Martel exerçant le droit corporatif et fiscal. Il aura été féministe avant l'heure, en soutenant inconditionnellement Suzanne dans sa brillante carrière d'écrivain.

Trois négociateurs ont joué un rôle clé au cours des dernières années

Par André Gagnon

Me Pierre-Marc Johnson, Me Raymond Bachand et l'ancien ambassadeur du Canada Raymond Chrétien, également juriste, ont fait un travail colossal dans les négociations internationales et méritent une mention plus qu'honorable.

Raymond Chrétien de Fasken continue d'occuper dans les négociations avec les USA dans l'acier et l'aluminium tandis Me Bachand de Norton Rose Fulbright et Me Johnson, ancien premier ministre du Québec, ont terminé leur mandat respectif.



Raymond Chrétien

Ancien Ambassadeur du Canada en France, aux États-Unis, au Mexique, au Congo et en Belgique.

Négociateur en chef du Québec dans les dossiers en cours du bois d'œuvre, de l'acier et de l'aluminium, ainsi que le dossier conclu du papier non couché à pâte mécanique.



Pierre Marc Johnson

Pierre Marc Johnson barreau 1971, Avocat Conseil au Cabinet Lavery à Montréal.

Avocat et médecin, ancien Ministre de la Justice et Procureur Général, ancien Premier ministre du Québec (1985).

Professeur de politiques publiques à la faculté de droit de l'Université McGill ((1990-1996), Négociateur et médiateur dans la conclusion de traités internationaux environnementaux pour le compte du gouvernement du Canada et de l'Organisation des Nations Unies (1991-2004), Conseiller auprès de la Commission Nord américaine de l'Environnement (1997-2001) et du Secrétariat des Nations-Unies et de la Conférence des Parties du Traité de la lutte à la désertification (1992-2004). Auteurs d'articles et ouvrages portant sur les négociations internationales touchant le développement durable.

Il fut nommé par le Premier ministre Bernard Landry en 2001 et renouvelé par le Premier ministre Jean Charest (2003) comme représentant du Gouvernement du Québec dans le conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis (2001-2006).

Président de la Commission d'enquête publique sur l'effondrement du Viaduc de la Concorde (2006-2007).

Nommé en 2009 par le Premier ministre Jean Charest négociateur en Chef du Gouvernement du Québec dans les négociations de l'Accord Économique et Commercial Global entre le Canada et l'Union Européenne, renouvelé sous le Gouvernement Marois (2013) et renouvelé encore par le Premier ministre Philippe Couillard (2014) et devenant Conseiller du Gouvernement sur les Accords internationaux jusqu'à décembre 2018 (y compris la renégociation de l'Aléna 2017-2018 et le traité trans-pacifique 2015-2018).

Récipiendaire 2017 de la médaille du barreau du Québec et de la médaille Paul André Crépeau 2017 de l'Association du barreau canadien section Québec.

Membre de Conseils d'Administration de sociétés commerciales et d'organisme à but non lucratif.

Président du conseil d'administration du Conseil des Relations Internationales de Montréal (CORIM)

Président du Comité stratégique du Centre d'Études et Recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM)



Raymond Bachand

Raymond Bachand a été nommé en février 2017 par le gouvernement du Québec conseiller spécial dans le cadre de la renégociation de l'ALENA, puis négociateur en chef pour le Québec de juillet 2017 à novembre 2018. À ce titre, appuyé par l'excellente équipe de

la politique commerciale du ministère de l'Économie, il a représenté les intérêts du Québec auprès des négociateurs fédéraux, tant au niveau politique qu'au niveau des fonctionnaires, tout en étant en constante communication avec ses homologues d'autres provinces.

Pendant cette période, il a également eu de nombreuses rencontres avec des interlocuteurs clés au Mexique et aux États-Unis, ainsi que développé et maintenu des liens étroits avec les représentants des milieux d'affaires, culturels, syndicaux et agricoles afin de s'assurer que l'ensemble de leurs intérêts soient bien représentés dans cette négociation au bénéfice de l'économie du Québec.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Dr Ejan Mackay reçoit un doctorat honoris causa de l'Université Aix-Marseille

Source : UdMNouvelles

Par Hélène de Billy

Quadrilingue et diplômé en droit de l'Université d'Amsterdam, Ejan Mackaay a 24 ans lorsque le gouvernement des Pays-Bas le recrute comme guide pour le pavillon néerlandais d'Expo 67. Au cours de cet été mémorable, il tombe amoureux de Montréal, «une ville éblouissante où tout était possible», se souvient-il.

Intéressé par les défis que représente pour le droit l'arrivée des nouvelles technologies de l'information, il obtient rapidement un poste de recherche à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Installé avec sa conjointe dans un appartement du carré Saint-Louis, «en face de chez Pauline Julien», il est le premier membre de la faculté dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais.

Le doyen de l'époque, Jean Beetz, lui souhaite la bienvenue en des termes qu'il n'oubliera jamais. «Il y a une place pour vous ici, lui dit le futur juge de la Cour suprême du Canada. Prenez-la et soyez fier de la langue française, utilisez-la pour rayonner sur la scène internationale.»

Cinquante ans plus tard, c'est pour témoigner de cet accueil qu'il est devenu un important donateur et qu'il a créé un fonds d'aide aux étudiants venus de l'étranger pour poursuivre des études supérieures en droit à l'UdeM. En plus de ses nombreuses contributions, il a récemment confirmé un don testamentaire affecté à ce fonds. Un geste qui assurera la pérennité du fonds d'aide qui porte son nom.

«Nous recevons beaucoup de dons à la faculté, explique-t-il, mais aucun ne vise à aider les chercheurs venus de



Important donateur à la Faculté de droit, Ejan Mackaay, professeur émérite, a créé un fonds qui vise à aider les étudiants venus de l'étranger poursuivre des études supérieures en droit à l'UdeM.

l'extérieur du pays, qui n'ont pas accès à nos bourses et dont les conditions de vie deviennent difficiles.»

Marqué par les valeurs d'ouverture incarnées à Expo 67, M. Mackaay est un partisan de l'Europe que «le Brexit fait pleurer» et un citoyen du monde que l'attentat contre les croyants de la mosquée de Québec a horrifié. À une époque où nos sociétés tendent à se refermer sur elles-mêmes, il fait appel à ceux qui partagent son esprit de tolérance pour qu'ils se joignent à lui dans ce geste modeste de solidarité.

«Je me suis engagé à verser 60 000 \$ à la faculté, et j'invite d'autres personnes à grossir ce capital pour qu'on puisse distribuer des bourses généreuses.»

Surnommé «le juriste sans frontières», Ejan Mackaay a enseigné à la Faculté de droit pendant plus de 35 ans. Il a dirigé le Centre de recherche en droit public de 1999 à 2003 et le Centre de droit des affaires et du commerce international de 2005 à 2008.

Ses recherches ont toujours visé à améliorer l'accessibilité au droit, notamment par le recours à des sciences voisines: l'informatique, les sciences sociales et l'économie. Son enseignement était lié à ses travaux de recherche et touchait aux domaines des contrats et de la propriété intellectuelle. Il visite fréquemment, à titre de professeur invité et de conférencier, de nombreuses universités au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il est correspondant de l'Académie royale néerlandaise des arts et des sciences et avocat à la retraite du Barreau du Québec.

Défenseur de la diversité, il milite en faveur d'une faculté de droit francophone, mais membre à part entière de la communauté internationale. «L'apport des chercheurs étrangers constitue un enrichissement pour la Faculté de

droit, un préalable si l'on veut rejoindre les cinq facultés de droit francophones les plus importantes du monde.»

Et, pour garder ces juristes ici, rien ne vaut l'accueil. «Faisons confiance aux immigrants, lance-t-il. Ces citoyens aux cultures multiples veulent s'intégrer.»

Et il se revoit, jeune immigrant soucieux d'appartenir à sa nouvelle famille, visitant Québec et Sherbrooke, lisant les classiques de la littérature québécoise, s'abonnant plus tard aux concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal.

«Ce fonds, conclut-il, reflète ma gratitude à l'égard d'une société qui m'a accueilli à bras ouverts. C'est un coup de pouce aux étudiants venus d'ailleurs, une incitation à embrasser notre société, notre université, à s'y sentir bien.»

L'Université de Lyon remet un doctorat honoris causa à l'Honorable Pierre Marc Johnson, LL. L. 1970

« Lundi 12 novembre dernier, le Président de l'Université de Lyon M. Khaled Bouabdallah remettait à l'Hon. Pierre Marc Johnson (barreau 1971), ancien Premier ministre du Québec, le diplôme de Docteur honoris causa de l'Université de Lyon à l'occasion de l'ouverture des 31e Entretiens Jacques Cartier.

Me Johnson y prononça d'abord un éloge à la mémoire de l'Hon. Bernard Landry, ancien Premier ministre du Québec, décédé la semaine précédente.

Il fit par la suite une intervention portant sur les défis des contributions du monde universitaire et des autres acteurs engagés en société à des sujets qui s'imposent :

Les conséquences de l'hypermédiatisation, les changements technologiques et leurs répercussions sur l'emploi et la fiscalité, les limites de la souveraineté des États, l'élaboration de politiques publiques cohérentes en matière de changements climatiques, et la nécessité de faire face à la détérioration des démocraties. »



Remise des Prix Mérite 2018 de la Commission des services juridiques

C'est avec fierté que Me Yvan Niquette, président de la Commission des services juridiques, a remis le 16 novembre dernier, à Montréal, les Prix Mérite de la Commission des services juridiques. Ces prix visent à souligner la contribution exceptionnelle d'employés par leur engagement, leurs réalisations et leurs accomplissements en regard de la mission de l'organisation.

Ainsi, quatre prix sont décernés :

- Deux prix, à un avocat ou à une ou des équipes d'avocats; Et nouveauté, cette année :
- Deux prix, à un membre du personnel de soutien et employé de bureau, à un professionnel ou à un ou des groupes d'employés.

Les Prix Mérite (avocats) sont décernés cette année à :

- Me Khalid M'Seffar du Centre communautaire juridique de Laurentides- Lanaudière qui s'est illustré, notamment par la prise en charge d'un dossier revêtant un caractère exceptionnel tant par le travail en droit qu'il y a consacré, les résultats obtenus, que par la couverture médiatique ayant procuré un rayonnement dans son milieu et pour le réseau. Me M'Seffar a représenté madame Louise Sauvé dans l'affaire Ville de Saint-Jérôme c. Sauvé qui fut très médiatisée et où la Cour d'appel lui a donné raison permettant à sa cliente d'opposer la défense de diligence raisonnable et d'erreur de fait à une infraction réglementaire sur le stationnement.



De gauche à droite: Me Yvan Niquette président de la Commission des services juridiques et Me Khalid M'Seffar récipiendaire. Photo: David Rousseau

- Me Olivier Théorêt du Centre communautaire juridique du Saguenay-Lac St-Jean qui s'est illustré par son engagement et son dévouement exceptionnel, notamment par sa participation à la mise en place du Programme d'accompagnement Justice santé mentale (PAJ-SM) qui a été lancé le 3 avril 2017 et son implication constante auprès de plusieurs organismes communautaires.

D'autres avocats ont accompli de belles réalisations au cours de la dernière année et les contributions de Me Sébastien Caron du CCJ du Bas St-Laurent-Gaspésie, Me



De gauche à droite: Me Yvan Niquette président de la Commission des services juridiques et Me Olivier Théorêt récipiendaire. Photo: David Rousseau

Valérie Lauzier du CCJ de l'Estrie, Me Charles Benmouyal du CCJ de Montréal, Me Jessica Bernard du CCJ de Québec et Me Cynthia Brière du CCJ de Québec méritent également d'être soulignés.

Les Prix Mérite (personnel de soutien) sont décernés cette année à :

- L'équipe de préposées à l'accueil, préposé(es) spécialisé(es) à l'admissibilité, techniciennes en droit et secrétaire juridique du bureau criminel et pénal du Centre communautaire juridique de Montréal
- Mirna Baroudy, préposée à l'accueil
- Marie-Ève Charland, technicienne en droit
- Mihaela Cojoc, technicienne en droit
- Lynda Dehak, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Gabrielle Dubord, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Nancy Jean, technicienne en droit
- Lorraine Latreille, technicienne en droit
- Solange Latreille, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Sylvie Mallette, préposée spécialisée à l'admissibilité

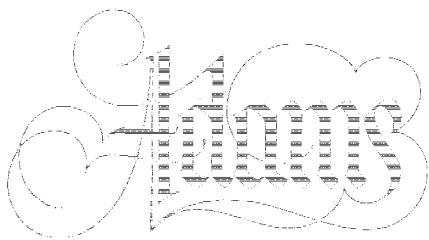


De gauche à droite: Me Yvan Niquette, président de la Commission des services juridiques, Sageeth Thevamanoharan, Josée Ste Marie, Nancy Jean, Lorraine Latreille, Audrey Panfili, Mirna Baroudy et Lynda Dehak, récipiendaires et Me Richard La Charité. Photo: David Rousseau

- Audrey Panfili, préposée à l'accueil
- Mélissa Paz-Perdomo, secrétaire juridique
- Josée Ste Marie, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Sageeth Thevamanoharan, préposé spécialisé à l'admissibilité

Pour leur engagement et leur dévouement exceptionnel à la suite des arrêts Jordan et Cody, notamment par leur créativité ou leur sens de l'innovation dans le cadre de l'exercice de leur fonction et qui a contribué à l'ensemble de l'équipe. Cette dernière a misé sur l'innovation dans les méthodes de travail, leurs façons de travailler ont été réévaluées avec l'aide d'étudiants en génie et en administration des affaires le tout en partenariat avec HEC Montréal. Le travail d'équipe et l'effort commun ont permis de rattraper les retards accumulés dans les postes critiques et ont permis d'émettre pour la dernière année 12 977 attestations et mandats pour les avocats de la pratique privée.

- L'équipe de préposées à l'accueil, préposées spécialisées à l'admissibilité et techniciennes en droit du bureau immigration du Centre communautaire juridique de Montréal
- Mirianne Dubois, préposée à l'accueil
- Catherine Dumouchel, préposée à l'accueil
- Mandeep Kaur-Kaura, préposée à l'accueil
- Bénédicte Koffi, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Julie Leblanc, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Annie Maisonneuve, préposée spécialisée à l'admissibilité



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTREAL & TORONTO
1-888-232-6729



De gauche à droite: (1ère rangée) Vira Vitkovska, Joanne Thibodeau, Farida Bahri Tran, Sylvie Tétreault, Annie Maisonneuve. (2e rangée) Me Yvan Niquette président de la Commission des services juridiques, Mirianne Dubois, Jessica Sêna Dossou, Catherine Dumouchel, Bénédicte Koffi, Mandeep Kaur-Kaura, Julie Leblanc, Claudia Pineda et Me Richard la Charité. Photo: David Rousseau

- Claudia Pineda, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Jessica Sêna Dossou, préposée à l'accueil
- Sylvie Tétreault, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Joanne Thibodeau, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Farida Tran Bahri, préposée spécialisée à l'admissibilité
- Vira Vitkovska, technicienne en droit

Pour leur engagement et leur dévouement exceptionnel à la suite de l'entrée massive de demandeurs d'asile au Québec en provenance des États-Unis, notamment par leur créativité ou leur sens de l'innovation dans le cadre de l'exercice de leur fonction et qui a contribué à l'ensemble de l'équipe. Cette équipe a fait preuve de créativité afin de trouver des solutions à leurs différents défis, et ce, afin d'offrir des services professionnels de qualité à leur clientèle hautement vulnérable dans un contexte de crise et de grandes pressions qui s'exerçait sur eux, tant par la clientèle que par les avocats des demandeurs d'asile. Le travail d'équipe et l'effort commun ont permis de traiter pour la dernière année 13 368 demandes d'aide juridique.

D'autres membres du personnel de soutien ont accompli de belles réalisations au cours de la dernière année et les contributions de Mme Marie-Hélène Dassylva, préposée à l'accueil au bureau d'aide juridique de Québec (Centre-Ville) et Mme Andrée Bergeron, technicienne en administration au CCJ de Québec méritent également d'être soulignées.

Félicitations à tous et à toutes!

Les 8 « Avocats JBM de l'année 2018 » sont dévoilés!

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) annonce fièrement les huit lauréats au titre d'« Avocat JBM de l'année 2018 » dévoilés hier lors de la 12e édition du Gala du JBM « Les leaders de demain ». Animé avec charisme et élégance par Me Joey Hanna, le Gala s'est déroulé au Théâtre St-James sous la thématique « le 120e en noir & blanc », en présence de plus de 300 invités.

Félicitations aux lauréats!

Le 22 novembre dernier, huit jeunes avocats montréalais se sont démarqués dans leur domaine de droit respectif par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles, ainsi que leur vision et leurs perspectives. Le JBM tient donc à féliciter chaleureusement les « Avocats JBM de l'année 2018 »:

- Me Sophie Amyot, Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L./s.r.l. (Droit corporatif)
- Me Martine Musau, Ville de Kirkland (Pratique en contentieux / Juriste de l'État)
- Me Véronique Cyr, Brunet et Associés, avocats inc. (Droit familial)
- Me Dominik Tremblay-Perron, Bureau international des droits des enfants (Carrière alternative)
- Me Sophie Tremblay, Cabinet d'avocats NOVAlex inc. (Pro bono / Implication sociale)
- Me Laurence Bich-Carrière, Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l. (Litige civil et commercial)
- Me Alexandre Bien-Aimé, Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c. (Droit criminel et pénal)
- Me Bruno Boucher, Aide juridique de Montréal (Droit du travail et administratif) *Nouvelle catégorie*

Près d'une centaine d'avocates et avocats ont soumis d'excellents dossiers de candidature qui ont d'abord été

analysés par un Comité de présélection indépendant formé des membres importants de la communauté juridique suivants :

- L'honorable Sophie Bourque, Juge à la Cour supérieure du Québec
- L'honorable Lukasz Granosik, Juge à la Cour supérieure du Québec
- L'honorable Benoît Moore, Juge à la Cour supérieure du Québec
- L'honorable Catherine Pilon, Juge à la Cour du Québec
- Me Philippe-André Tessier, Président par intérim de la CDPDJ
- Me Lise Tremblay, Directrice générale du Barreau du Québec
- Me Doris Larrivée, Directrice générale du Barreau de Montréal
- Me Pierre Mazurette, c.r., Ad. E., Président du CAIJ
- Me Ariane Charbonneau, Directrice générale d'Éducaloi
- Me Nancy Leggett-Bachand, Directrice générale de Pro Bono Québec
- M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E.
- Me Richard W. Pound, C.C., O.Q., c.r., F.C.A., Ad. E., Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.
- Me Frederick William Headon, Air Canada

Ce comité avait la responsabilité de choisir trois finalistes dans chacune des catégories.

Pour le choix ultime des lauréats, le JBM fait appel à son Conseil des gouverneurs notamment formé des personnalités juridiques admirables suivantes :

- L'honorable Nicole Duval Hesler, Juge en chef du Québec (Cour d'appel du Québec)

- L'honorable Jacques R. Fournier, Juge en chef de la Cour supérieure du Québec
- L'honorable Lucie Rondeau, Juge en chef de la Cour du Québec
- L'honorable Ann-Marie Jones, Présidente du Tribunal des droits de la personne
- L'honorable Bernard Mandeville, Juge-président de la Cour municipale de la Ville de Montréal
- M. le bâtonnier Paul-Matthieu Grondin, Barreau du Québec
- M. le bâtonnier Michel P. Synnott, Barreau de Montréal
- Me Hugo Cyr, Doyen de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM
- Me Robert Leckey, Doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill
- Me Audrey Boctor, Présidente de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec
- Me Inna Nekhim, Présidente de l'Association de droit Lord Reading
- Me François D. Ramsay, Vice-président, Secrétariat et Conseiller juridique principal chez Couche-tard
- Me Yves St-Arnaud, Directeur des Services juridiques chez Bombardier Produits Récréatifs inc.

Ces derniers ont eu la difficile tâche d'élire un lauréat pour chacune des catégories.

Une soirée empreinte d'excellence!

Le Gala est une soirée visant à faire rayonner les membres de la relève juridique montréalaise, tout en les encourageant à se dépasser dans leurs réalisations professionnelles et personnelles ainsi que dans leur implication sociale. Le JBM est fier de perpétuer cette tradition depuis 2007.

Lancement de la ligne temporelle vidéo

« 120 ans en 120 secondes »

C'est à saveur historique que le numéro d'ouverture a fait hommage aux 15 anciennes présidentes du JBM. En passant par la première administratrice de l'association, il y a plus de 60 ans, et par la présence de Me Ariane Charbonneau, Me Pascale Pageau, Ad. E., Me Andréanne Malacket, Me Magali Fournier, Ad. E. et Me Sophia M. Rossi, 5 anciennes présidentes, ce numéro a mis en valeur les femmes dans l'histoire du JBM. Un numéro fort apprécié qui a mis la table pour le lancement d'une remarquable ligne temporelle vidéo réalisée par l'agence Minimal. Depuis sa fondation le 4 novembre 1898, il s'en est passé des choses pour le JBM. Pour souligner son apport dans la communauté juridique, le JBM vous invite à visionner « 120 ans en 120 secondes ».

Pour obtenir gratuitement de l'information juridique

Le Barreau du Québec lance la Ligne Info-Droit criminel

Le Barreau du Québec propose au public la Ligne Info-Droit criminel, un service téléphonique d'information juridique sur les questions de droit criminel et pénal. Destinée aux personnes accusées qui ne sont pas représentées par un avocat et qui ne sont pas éligibles à l'aide juridique, la Ligne Info-Droit criminel est un service sans frais qui met les gens en contact avec des avocats criminalistes bénévoles afin de les aider à mieux comprendre la justice criminelle et pénale.

Des exemples de questions qu'on pourra poser?

- Qu'est-ce que le système de justice criminelle et pénale?
- Quelles seront les étapes de mon dossier judiciaire?
- Que signifient les termes employés dans les documents ou par les procureurs et les juges?
- Quelles sont les implications d'un plaidoyer de culpabilité?
- Quelles sanctions peuvent m'être imposées?

La Ligne Info-Droit criminel permet d'obtenir un échange téléphonique de courte durée avec un avocat, dans un contexte non urgent, et une seule fois par dossier. Le service n'est pas destiné à fournir des consultations juridiques ni un service d'accompagnement ou de représentation par avocat.

Comment bénéficier de la Ligne Info-Droit criminel?

Il suffit de composer ce numéro : 1 888 954-9447

Le service est accessible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. La Ligne Info-Droit criminel n'est pas disponible durant les fins de semaine ni les jours fériés.

Le bureau de Montréal défend avec succès Hydro-Québec devant la Cour suprême du Canada

Notre bureau de Montréal a défendu avec succès Hydro-Québec devant la Cour suprême du Canada dans le cadre d'une action intentée par Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited (CFLCo) en vue de hausser le prix de l'électricité achetée par Hydro-Québec en provenance de la centrale de Churchill Falls aux termes d'un contrat d'une durée de 65 ans conclu en 1969 (contrat d'électricité).

Dans un arrêt rendu le 2 novembre 2018, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande de CFLCo visant à rouvrir le contrat d'électricité, confirmant ainsi les jugements antérieurs rendus par la Cour d'appel du Québec et la Cour supérieure du Québec. Dans un arrêt de principe, une majorité de la Cour suprême a jugé que l'augmentation significative de la valeur marchande de l'électricité depuis la conclusion du contrat d'électricité n'obligeait pas Hydro-Québec à renégocier le prix prévu au contrat. À cet égard, la Cour a confirmé que le droit civil québécois ne reconnaît pas la théorie de l'« imprévision » et elle a noté que de toute manière, le contrat d'électricité ne créait pas de situation de « hardship » pour CFLCo.

En outre, la Cour a rejeté l'argument de CFLCo voulant que les notions de bonne foi et d'équité en droit civil entraînent une obligation de renégocier le contrat d'électricité. Selon la Cour, le devoir de collaborer avec son cocontractant n'exige pas de sacrifier ses

propres intérêts. Le fait pour Hydro-Québec d'insister sur le respect des modalités de prix prévues au contrat d'électricité ne constitue pas un comportement déraisonnable. Grâce au jugement de la Cour suprême, le contrat devrait encore générer, jusqu'à son échéance en 2041, plusieurs milliards de dollars pour Hydro-Québec.

L'équipe de Norton Rose Fulbright qui a représenté Hydro-Québec devant la Cour supérieure du Québec, la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada était principalement composée de Pierre Bienvenu, Ad.E., Sophie Melchers, Andres C. Garin, Horia Bundaru, William Hesler, c.r., Vincent Rochette et Dominic Dupoy. Lucie Lalonde, conseillère juridique au contentieux d'Hydro-Québec, a aussi comparu devant les tribunaux du Québec et la Cour suprême du Canada. Les procureurs d'Hydro-Québec ont agi sous la direction de Sandro Cellucci, Avocat en chef et vice-président – Affaires juridiques d'Hydro-Québec.

La même équipe représente également Hydro-Québec dans une autre procédure judiciaire contre CFLCo visant à confirmer les droits d'Hydro-Québec aux termes du contrat d'électricité depuis son renouvellement automatique survenu en 2016. L'équipe a obtenu gain de cause devant la Cour supérieure du Québec en 2016 et elle se prépare actuellement pour une audition devant la Cour d'appel du Québec qui se tiendra au début du mois de décembre.

La saga Churchill Falls c. Hydro-Québec aura duré cinq ans devant toutes les juridictions confondues et coûté 40 \$ millions en honoraires.

Par André Gagnon

L'affaire Churchill Falls contre Hydro-Québec aura duré cinq ans pour culminer devant la Cour suprême du Canada en novembre 2018 en faveur d'Hydro-Québec. L'honorable juge Rowe était dissident dans cette décision à laquelle la Très Honorable juge en chef Beverley McLachlin n'a pas participé tel que mentionné à la fin du jugement traduit en français.

Une autre cause qualifiée de technique par l'avocat Pierre Bienvenu de Norton Rose Fulbright qui représente Hydro-Québec chemine encore et sera bientôt entendue en Cour d'appel du Québec.

IMK, un cabinet spécialisé en litige de Montréal, représentait Churchill Falls dans le recours en Cour suprême du Canada ainsi que le cabinet Stikeman Elliott.

Selon les médias, Hydro-Québec aurait versé 40 \$ millions en honoraires d'avocats pour les services juridiques rendus par Me Pierre Bienvenu de Norton Rose Fulbright qui a occupé avec son équipe au cours des cinq dernières années devant toutes les juridictions dans cette affaire complexe.



Me Pierre Bienvenu

C'est un secret de Polichinelle qu'Hydro-Québec qui est à l'origine du projet hydroélectrique de Churchill Falls, Terre-Neuve, a réalisé des bénéfices financiers élevés depuis toutes ces années avec ce projet car elle a pris d'énormes risques dans cette affaire. Sans la participation de la société d'Etat du Québec, le projet de Churchill Falls n'aurait jamais vu le jour. Le contrat liant Churchill Falls à Hydro-Québec selon l'entente originale prendra fin vers le milieu des années 2030.

A.G. Underwood announces stipulation dissolving Trump foundation under judicial supervision, with ag review of recipient charities

AG Underwood's Lawsuit Remains Ongoing

Today, Attorney General Barbara D. Underwood announced that – following a court decision in favor of the Attorney General – the Trump Foundation has signed a stipulation agreeing to dissolve under judicial supervision, with review and approval by the Attorney General of proposed recipient charities of the Foundation's remaining assets.

This stipulation follows the court decision last month allowing Attorney General Underwood's lawsuit against the Trump Foundation to move forward.

Attorney General Underwood's lawsuit sought the dissolution of the Foundation under judicial supervision and with the oversight of the Attorney General's Charities Bureau. The lawsuit – which also seeks millions in restitution and penalties and a bar on President Trump and his three eldest children from serving on the boards of other New York charities – remains ongoing.

Attorney General Underwood released the following statement:

"Our petition detailed a shocking pattern

of illegality involving the Trump Foundation – including unlawful coordination with the Trump presidential campaign, repeated and willful self-dealing, and much more. This amounted to the Trump Foundation functioning as little more than a checkbook to serve Mr. Trump's business and political interests.

"Today's stipulation accomplishes a key piece of the relief sought in our lawsuit earlier this year. Under the terms, the Trump Foundation can only dissolve under judicial supervision – and it can only distribute its remaining charitable assets to reputable organizations approved by my office.

"This is an important victory for the rule of law, making clear that there is one set of rules for everyone. We'll continue to move our suit forward to ensure that the Trump Foundation and its directors are held to account for their clear and repeated violations of state and federal law."

The Attorney General filed the stipulation with the court today; it is awaiting the judge's signature.

Le premier ministre annonce la nomination de la nouvelle juge en chef adjointe de la Cour fédérale

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé la nomination de l'honorable Jocelyne Gagné, juge de la Cour fédérale, au poste de juge en chef adjointe de la Cour fédérale.

La juge Gagné comble ainsi un nouveau poste qui a été créé à la Cour fédérale pour aider à gérer les dossiers en cours, qui sont de plus en plus nombreux et complexes.

« Je souhaite le meilleur des succès à Jocelyne Gagné dans ses nouvelles fonctions à titre de juge en chef adjointe de la Cour fédérale. Grâce à ses six années de service en tant que juge ainsi qu'à sa vaste expérience en litige des affaires civiles et commerciales, je sais qu'elle saura bien servir les Canadiens dans ce nouveau rôle. »

— *Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada*

L'honorable Jocelyne Gagné a été nommée à la Cour fédérale le 31 mai 2012. Depuis sa nomination, elle a acquis auprès de ses pairs une réputation de juriste respectée et réfléchie, qui travaille fort et valorise la collaboration. La juge Gagné est parfaitement bilingue et elle entend régulièrement des causes dans les deux langues officielles. En plus de son travail à la Cour fédérale, elle a également été nommée à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada en mars 2013 ainsi qu'au Tribunal de la concurrence en février 2017.



Honorable Jocelyne Gagné

Avant d'accéder à la magistrature, la juge Gagné a été membre du barreau du Québec pendant plus de 20 ans et a agi comme avocate plaidante pour le compte de deux importants cabinets de Montréal. Elle a exercé une pratique variée et possède de l'expérience dans différents domaines du contentieux des affaires civiles et commerciales, notamment le droit de la propriété intellectuelle. En tant qu'avocate, la juge Gagné a siégé au Comité exécutif de la Section de droit des affaires de l'Association du Barreau canadien (2007-2012) et a été présidente du Comité litiges commerciaux de l'ABC (2009-2011). Elle a donné de nombreuses conférences et a été bénévole auprès de plusieurs organismes de bienfaisance.

Née à Kingston, en Ontario, la juge Gagné a étudié en économie à l'Université du Québec à Montréal et a obtenu un

baccalauréat en droit de l'Université de Montréal. Elle a été admise au Barreau du Québec en 1990.

La juge Gagné a été nommée à la Cour fédérale le 31 mai 2012.

Le nouveau poste de juge en chef adjointe de la Cour fédérale a été autorisé en vertu du projet de loi C-74, soit la Loi no 1 d'exécution du budget de 2018.

Les juges en chef et juges en chef adjoints du Canada sont chargés du leadership et de l'administration de leurs tribunaux. Ils sont aussi membres du Conseil canadien de la magistrature, qui cherche à améliorer la qualité des services judiciaires dans les cours supérieures du Canada.

Les juges en chef et juges en chef adjoints sont nommés par le gouverneur général, sur avis du Conseil des ministres et recommandation du premier ministre.

La Cour fédérale est une cour nationale de première instance. Elle entend et règle les litiges qui relèvent de la compétence fédérale, y compris les réclamations contre le gouvernement du Canada, les actions civiles touchant les domaines assujettis à la réglementation fédérale ainsi que les demandes de révision visant les décisions des offices fédéraux.

Fondation du Barreau Soirée-Bénéfice



La Fondation du Barreau a souligné son 40e anniversaire et sa contribution pour l'avancement des connaissances en droit et l'accès à la justice lors d'une soirée gastronomique bénéfice le 21 novembre dernier. Plusieurs membres de la communauté juridique étaient présents pour souligner l'occasion.

Les membres du comité organisateur et du CA de la Fondation, Me Sébastien Richemont (à g.), Me Ian Solloway (au centre) et Me France Kingsbury (à dr.) sont accompagnés de Me Tamara Davis, nouvelle chef de la direction de la Fondation, et de Me Anne-Marie Beaudoin, présidente du CA.

**Nous souhaitons à toutes
nos lectrices et lecteurs, partenaires et
amis ainsi qu'à vos familles un très Joyeux
Noël et une Année 2019 du tonnerre.**

Santé, succès et bonheur à tous.

Le Monde Juridique
www.lemondejuridique.com
Facebook : Le Monde Juridique

AVIS DE DÉCÈS Bourduas, Jean-Pierre 1939 - 2018



**Juge retraité de la
Cour du Québec**

À 79 ans, le 22 novembre 2018, Jean-Pierre Bourduas nous a quittés au terme d'une difficile maladie mais avec le sentiment que la vie lui avait apporté plus qu'il n'aurait jamais pu l'imaginer.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Huguette St-Louis, ses trois enfants Isabelle-Anouk, Dominique (Éric Léger) et Martin Bourduas (Élise Gravel), sa sœur Noëlla Ouimet, sa belle-sœur Nicole D'Anjou, ses beaux-fils David et Pascal St-Louis-Labelle, onze petits-enfants et de nombreux parents et amis.

Homme d'esprit, de cœur et de courage, il a été décoré pour acte de bravoure. Il a exercé la profession d'avocat puis la fonction de juge avec passion, compétence, un grand sens des responsabilités et un profond sens de la justice et de l'équité. Homme de famille, il en a constamment soutenu tous les membres et su conserver ses amitiés. Amant de la nature, protecteur de l'environnement, gentilhomme forestier, il était particulièrement fier de son « petit royaume, en milieu de forêts, dans Lanaudière ». Il était profondément attaché au Québec, son pays.

Mercis chaleureux aux professionnels de l'Institut thoracique de Montréal, du CLSC de Saint-Jean-de-Matha et du CLSC de Côte-des-Neiges.

La gouverneure générale investira 41 récipiendaires de l'Ordre du Canada

Son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada, a remis l'Ordre du Canada à 2 Compagnons, 15 Officiers et 24 Membres, le mardi 20 novembre 2018 à 10 h 30, à Rideau Hall. La cérémonie d'investiture a été diffusé en direct à www.gg.ca/fr/indirect.

À propos de l'Ordre du Canada

L'Ordre du Canada est l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles au pays. Ses Compagnons, Officiers et Membres reflètent la devise de l'Ordre : DESIDERANTES MELIOREM PATRIAM (« Ils désirent une patrie meilleure »).

Créé en 1967, l'Ordre du Canada reconnaît des réalisations exceptionnelles, le dévouement remarquable d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation. Près de 7000 personnes de tous les milieux ont été investies de l'Ordre. Ceux qui portent l'insigne emblématique du flocon de neige de l'Ordre ont changé la façon dont notre nation mesure le succès et, grâce à leurs réalisations, nous ont aidés à édifier un meilleur Canada.

Les nominations sont faites par le gouverneur général selon les recommandations du Conseil consultatif de l'Ordre du Canada. Pour en apprendre davantage sur l'Ordre du Canada ou pour soumettre une candidature, visitez www.gg.ca/fr/distinctions.

L'horaire de la cérémonie, la liste des récipiendaires, leurs citations ainsi qu'une fiche d'information sur l'Ordre du Canada sont joints au présent avis aux médias.



Toutes nos félicitations à L'honorable Louis LeBel, juge retraité de la Cour suprême du Canada et juge en résidence de la Faculté de droit de l'Université Laval, qui s'est vu remettre l'Ordre du Canada par Son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada, le 20 novembre dernier.

AVIS DE DÉCÈS – Paul-André Guillotte 1943 – 2018



Paul-André est décédé ce 3 décembre 2018, à Terrebonne, à l'âge de 75 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe Francine, ses filles Andrée-Anne (Jean-François) et Marie-Eve (Shawn), Eric (Claudine) et Rachel (Sébastien), ses petits-enfants, sa sœur Manon et son frère Jean-Claude (Claire), ses neveux Claude-André (Annick) et Alexandre (Isabelle) ainsi que d'autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel médical du CHUM ainsi que le personnel et les bénévoles de La Maison Adhémar-Dion pour leur humanisme et la qualité exceptionnelle des soins rendus. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation du CHUM ou à La Maison Adhémar-Dion serait apprécié.

Me Louis Morisset

Me Louis Morisset a été renouvelé pour quatre années additionnelles à la présidence de l'AMF. Si Québec adhérerait à la future commission nationale, en échange, pourrait-il devenir le premier président ?

Me Louis Morisset est président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers depuis juillet 2013.

À ce titre, Me Morisset est investi de tous les pouvoirs relatifs à l'administration et la mise en application des lois qui encadrent les intervenants du secteur financier québécois. Il voit notamment au développement d'un encadrement réglementaire et normatif visant à assurer la protection des épargnants et investisseurs de même qu'à favoriser la saine croissance du secteur financier.

Dans le cadre de ses fonctions, Me Morisset s'implique activement au sein de plusieurs regroupements de régulateurs à l'échelle nationale et internationale en lien avec les divers champs d'intervention de l'Autorité. Sur la scène nationale, Me Morisset préside depuis avril 2015 les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) Ce lien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre, le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. À ce titre, il œuvre à l'amélioration, la coordination et l'harmonisation de la réglementation des marchés de capitaux au pays. Sur la scène internationale, il représente l'Autorité notamment au sein du conseil de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) Ce lien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre et il contribue de façon significative aux travaux de cette organisation depuis plusieurs années.

Favorisant les échanges avec les parties prenantes aux activités d'encadrement de l'Autorité, il prend régulièrement part à divers forums portant sur les grands enjeux de politique publique touchant le secteur financier. Il est également invité fréquemment à titre de conférencier sur diverses tribunes pour partager sa perspective sur les enjeux d'encadrement des marchés.

De mai 2006 jusqu'à sa nomination comme président-directeur général, Me Morisset a exercé les fonctions de surintendant des marchés de valeurs au sein de l'organisation. Il était alors notamment responsable de la mise en application de la réglementation relative à l'appel public à l'épargne des sociétés et des fonds d'investissement, à l'information continue que doivent produire ces émetteurs et aux offres publiques d'achat et de rachat. Il assumait également la supervision des activités au Québec des structures de marchés, dont les bourses et chambres de compensation, et était responsable de la surveillance des activités de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM).



Me Louis Morisset

Me Morisset est membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) depuis 2009, de Finance Montréal depuis 2010 et du Collège des administrateurs de sociétés (CAS) depuis 2013. Il a également été membre, de mai 2007 à mars 2014, du Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC/AcSOC).

Diplômé en droit de l'Université de Montréal, Me Morisset est membre du Barreau du Québec depuis 1996. Avant de se joindre à l'Autorité, il était associé au sein du cabinet Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., où il a acquis une vaste expérience du domaine des valeurs mobilières, du financement d'entreprises et des fusions et acquisitions publiques et privées.

Me Morisset est administrateur de sociétés certifié (ASC), ayant complété le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

L'Autorité continuera d'assumer pleinement son rôle de régulateur intégré

L'Autorité des marchés financiers prend acte de la décision rendue aujourd'hui par la Cour suprême du Canada, qui vient valider la constitutionnalité du régime proposé par le fédéral et certaines provinces visant la mise en place d'un nouvel organisme en matière de réglementation des marchés des capitaux. L'Autorité fait écho au communiqué émis plus tôt aujourd'hui par le ministre des Finances du Québec, et qui réitère, notamment, la position à l'effet que ce projet n'est pas dans l'intérêt du Québec et des investisseurs québécois.

« L'Autorité continuera d'assumer pleinement son rôle de régulateur intégré et de concentrer ses efforts sur l'encadrement des marchés québécois et la protection des consommateurs québécois », a déclaré le président-directeur général de l'Autorité, Louis Morisset.

« Si un nouvel organisme n'impliquant pas toutes les provinces et territoires finit par éventuellement voir le jour, l'Autorité continuera d'être disposée, comme c'est le cas aujourd'hui au sein du regroupement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à collaborer avec les autres régulateurs au pays afin d'assurer la stabilité et l'efficacité des marchés à l'échelle du Canada et préserver un niveau de coopération essentiel au développement harmonisé de la réglementation qui soit tout au moins aussi efficace que la structure actuellement en place », a-t-il conclu.

L'Autorité suivra attentivement l'évolution de ce dossier

et poursuivra son travail avec la même détermination et le même souci de qualité que ceux qui ont toujours fait d'elle un régulateur fort et influent auprès des collègues des autres provinces et territoires.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

Belle découverte en la personne de Barbara Ann Cain de BCF Avocats d'affaires ! Saviez-vous que cette native de Percé (Gaspésie), avocate depuis 2010 a une formation en microbiologie et qu'elle est issue d'une famille d'entrepreneurs ?



Avocate en droit de la construction et de l'immobilier, nul doute que Barbara constitue un atout pour BCF. Bravo pour ton parcours et merci pour le partage offert à tes collègues du Cercle Québec 2.

<https://cerclekaizen.com/membre/barbara-ann-cain/>

Un avocat de la Ligue des Noirs du Québec cherche à obtenir l'approbation pour une action collective contre la Ville de Montréal pour des pratiques présumées de profilage racial par la police

Source: La Presse Canadienne

Anastasia Marcelin, originaire d'Haïti, affirme qu'elle est devenue militante après avoir été témoin du traitement réservé par la police à ses trois frères plus jeunes dans leur quartier de Montréal-Nord.

Elle faisait partie d'un groupe de citoyens présents à l'hôtel de ville, mardi, qui ont signifié leur confiance plus que fragile envers la police à l'occasion du dévoilement d'un plan par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour lutter contre le «profilage racial et social».

«Dès qu'un jeune homme noir a une auto, il se fait arrêter dans la rue, il se fait arrêter par la police. C'est du harcèlement», a fait valoir Mme Marcelin en entrevue, évoquant les heurts avec la police vécus par des membres de sa famille et des amis.

«J'ai habité à Montréal-Nord pendant 15 ans, et j'ai vu des policiers détruire la vie de jeunes à Montréal-Nord», a-t-elle ajouté.

Le nouveau directeur du SPVM, Sylvain Caron, et d'autres policiers ont présenté aux conseillers municipaux le plan d'action 2018-2021 du corps policier pour prévenir le profilage.

Le plan est avare de détails, mais il comprend des mesures



pour embaucher davantage de minorités visibles et pour renforcer les relations avec les groupes communautaires.

Il comprend également une promesse attendue depuis longtemps de commencer à recueillir et à analyser des données sur les plaintes contre des policiers soupçonnés de profilage.

«Il y a une volonté de continuer à travailler (pour prévenir le profilage racial)», a dit M. Caron en réponse à une question du public. «Nous voulons en faire plus.»

Mme Marcelin a estimé que le plan était une «mascarade». Elle a soutenu que la police avait promis depuis des années de traiter les plaintes de profilage racial et que «rien n'a changé».

La plupart des questions des gens dans la salle du conseil témoignaient de la frustration et de la colère envers la police.

Plusieurs ont dit que le comportement de la police vis-à-vis de la population des quartiers de Montréal-Nord et de Saint-Michel n'avait à peu près pas changé au fil du temps.

Alex Norris, président du comité de la sécurité publique, a fait valoir que le nouveau plan de la police prévoyait des mesures «concrètes et tangibles» pour résoudre le problème, en particulier en ce qui concerne la collecte de renseignements sur le profilage. Selon M. Norris, il y a des raisons d'être optimiste.

Action collective contre la Ville de Montréal

Également mardi, un avocat de la Ligue des Noirs du Québec a annoncé son intention de déposer une demande d'action collective contre la Ville de Montréal pour des pratiques présumées de profilage racial par la police.

L'avocat Jacky Eric Salvant a indiqué qu'il réclamerait 4 millions \$ en dommages et intérêts à la Ville, au nom de 500 personnes qui affirment avoir été prises à partie par des policiers de Montréal en raison de leur appartenance à une minorité visible.

Me Salvant a indiqué que la poursuite serait intentée au cours des prochains jours, après la réception par la Ville des documents du tribunal.

Une porte-parole a précisé que le SPVM ne ferait aucun commentaire sur l'action collective étant donné que les procédures sont en cours.

L'avocat allègue que les droits des non-Blancs à Montréal sont régulièrement violés par des policiers qui les interpellent dans la rue ou dans leur voiture en raison de la couleur de leur peau.

Le plaignant principal est Alexandre Lamontagne, un homme d'origine haïtienne. Il affirme avoir été arrêté par la police sans raison en août 2017, selon un document de la poursuite que La Presse canadienne a obtenu.

L'avocat était accompagné à l'hôtel de ville par Gabriel Bazin, vice-président de la Ligue des Noirs du Québec, qui a déclaré aux journalistes qu'ils avaient récemment été victimes de profilage.

M. Bazin a relaté que les deux hommes se trouvaient dans

la BMW de M. Salvant au centre-ville de Montréal et qu'ils avaient été suivis et arrêtés par la police.

«Quand les policiers sont descendus, la première question pour ce Noir qui était dans une BMW sur la rue Saint-Laurent a été: « Que faites-vous dans la vie? », a-t-il affirmé. «Il était coupable parce qu'il était au volant d'une BMW, c'est ça. C'est ça qu'on vit.»

Selon M. Bazin, le SPVM «doit dire à ses policiers que le profilage racial, c'est tolérance zéro». «Sinon, il n'y aura pas de changements. Et vous aurez, à un moment donné, s'il le faut, des gilets noirs», a-t-il laissé tomber, en référence au mouvement des «gilets jaunes» en France.

La doctorante Andréanne Bissonnette est la lauréate 2018 du prix du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

La doctorante Andréanne Bissonnette (B.A. relations internationales et droit international, 2016), chercheuse en résidence à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, est la lauréate 2018 du prix du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).



Ce prix consiste en une bourse de stage d'un montant de 20 000 dollars offerte à un(e) étudiant(e) inscrit(e) au doctorat qui désire réaliser un projet de recherche relié au domaine des relations internationales. Le stage, d'une durée d'au moins quatre mois, doit s'effectuer dans un établissement d'accueil à l'extérieur du Canada.

Dans le cadre de sa thèse, sous la direction de Frédéric Gagnon, Andréanne Bissonnette s'intéresse à l'accès des femmes latino-américaines aux soins de santé reproductive. «J'étudie l'accès aux soins en fonction du positionnement géographique et du statut légal», précise-t-elle.

Grâce à la bourse du CORIM, elle compte effectuer différents séjours de recherche, notamment à El Paso, au Texas, à deux pas de la frontière mexicaine, ainsi qu'en Caroline du Nord, en Arizona, et dans l'État de New York. «J'ai choisi ces endroits en fonction de leur intérêt pour y étudier une population latino-américaine dans différents contextes de restriction à l'avortement. Je pourrai ainsi analyser les articulations politiques et géographiques de mon sujet.»



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Comment réagir lorsqu'un litige ou des allégations d'irrégularités menacent la situation financière ou la réputation d'une organisation?

Faites appel dès maintenant aux professionnels chevronnés des Services de juricomptabilité et de soutien à l'intégrité d'EY.

- ▶ Enquêtes et conformité
- ▶ Réclamations et litiges
- ▶ Gestion de la preuve électronique
- ▶ Analyse juricomptable de données
- ▶ Intervention en cas de cyberincidents

Pour en savoir plus, communiquez avec nos leaders ou visitez-nous à ey.com/ca/fr.



Meilleure la question, meilleure la réponse.
Pour un monde meilleur.

Benoît Legault

Associé
benoit.legault@ca.ey.com
+1 514 874 4637

François Auclair

Chef d'équipe senior
francois.auclair@ca.ey.com
+1 514 879 6685

Julie Bellemare

Chef d'équipe senior
julie.bellemare@ca.ey.com
+1 514 879 2686

Aïsha Brillant

Chef d'équipe senior
aisha.brillant@ca.ey.com
+1 514 879 8273

SOLUTIONS DE PLACEMENT ET D'ASSURANCE

Exclusives à la communauté juridique



Des produits financiers à forte valeur et à faible coût conçus spécialement pour les avocats et leurs familles ainsi que les employés de cabinet et leurs familles.

Investments

- Fonds de placements
- Produits à intérêt garanti
- Régimes individuels et de groupe
 - REER
 - CELI
 - FERR
 - Comptes non enregistrés
 - Retraite

Assurances

- Vie
- Maladies graves
- Invalidité / Frais généraux
- Maladie et dentaire
- Avantages sociaux
- Bureau
- Auto et habitation
- Voyage

**FINANCIÈRE
DES AVOCATS**

Soyez prêts.



Communiquez avec nous aujourd'hui ! financieredesavocats.ca ou 1.800.267.2242